Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 14 (1924)

Heft: 4-7

Rubrik: Coutumes de Mai

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Redensart vom Trinken. — Woher stammt der Vers:

Man spricht nur stets vom vielen Trunk,
Doch nie vom vielen Durst.

Gibt es ein Volkslied, welches ihn enthält? R. B.

Antwort. — Der Ausspruch steht, allerdings etwas anders, in Scheffels „Gaudeamus" im dritten Rodensteinerlied:

Man spricht vom vielen Trinken stets,
Doch nie vom vielen Durste.

Der Gedanke findet sich aber schon in Joh. M. Usteris „Vikari" II:

Me red vil vo sym Trinke, und niemert säg vo sym Dürste.

E. H.-K.

Notizen. — Notes.

Künstliche Höhlen. — K. Keller-Turnuzzer gibt in den Thurgauischen Beiträgen zur vaterländ. Geschichte Heft 61 (1924) beachtenswerte Aufschlüsse über das „Bruderloch" bei Schönholzerwilen und verwandte künstliche Höhlen in Mitteleuropa. Nach seiner Ansicht sind die Höhlen in der Hallstattperiode entstanden und dienten in erster Linie als Zufluchtsorte vor vorüberziehenden Feinden; dann aber auch kultischen Zwecken, wie die gemachten Funde erweisen. Dem Aufsatz sind gute Abbildungen beigegeben. E. H.-K.

Coutumes de Mai.

Quand j'étais enfant, c'était l'habitude d'aller «chanter le mois de mai». Une troupe de gamins parcourait le village et ceux d'alentour, portant parfois des masques. L'un d'eux, le plus déluré, était le Fou. Une «visagère», un grand bonnet de papier et un grand sabre le distinguaient des autres. Il ne parlait guère, afin de ne pas se faire reconnaître, mais faisait force gestes, plus ou moins gracieux... Le fou marchait en tête du cortège, ou sur le flanc, les autres allaient deux par deux et par rang de taille. La troupe s'arrêtait dans la cour des maisons, au seuil de la porte d'entrée, ou simplement dans la rue, et entonnait quelque chant d'école ou un des nombreux refrains de circonstance qui se transmettaient, on ne sait comment, d'une génération à l'autre et d'une contrée à l'autre. Nous demandions des œufs et des centimes pour prix de nos concerts printaniers. Parfois, on nous faisait entrer dans la cuisine, où l'on nous offrait des bricelets, du sirop, une pomme encore fraîche ou une poignée de «schnetz» (poires séchées au four).

Il n'etait pas rare qu'une de ces troupes rapportât de dix à vingt douzaines d'œufs. L'argent servait à l'achat de beurre. Et, le soir, un repas pantagruélique réunissait les maïentzets et les maïentzettes autour d'une grande table, chez quelque ménagère qui avait bien voulu se charger d'apprêter le festin. On entonnait de nouveau des chants ou des rondes:

Bon, bon, voici bon!
Voici filles sans garçons!
Des œufs sont bien bons,
Aussi bons que la farine;
Des œufs sont bien bons.
En mettant du beurre au fond!

ou bien: C'est le mai, le pique-mai,
C'est le premier jour de mai...

Nos voisins des enclaves fribourgoises d'Estavayer et de Vouissens, qu parlaient encore le patois, chantaient:

Ainsi, mai, galé mai,
Vouaique lou premi dè mai....
Lè z'aô sont rude bons
Quand l'ai ia daô bur' aô fond.

El nos amis de Val de Ruz, qui faisaient aussi leur tournée des œufs, répétaient:

En cet heureux mois de mai,
Où tout fleurit et renaît,
Que voulez-vous me donner,
Pour mettre dans mon panier?

En Bourgogne les jeunes gens grimpaient à un mât fleuri, planté sur la place du village, et les jeunes filles dansaient autour. Dans la région de Lons-le-Saunier, on choisissait la plus jolie fille, on la paraît de fleurs et les jeunes gens la portaient en triomphe de maison en maison, en entonnant des chansons spéciales. Les enfants des Vosges chantaient, en allant de ferme en ferme:

Quand le mai vient à la ville,
Oh! le mai, le joli mai,
Il y vient pain et farine...

Partout on retrouve les chants, les rondes, les quêtes, parfois les déguisements grotesques et la gaîté bruyante. Et cela date de longtemps, puisqu'on nous raconte qu'à Rome déjà les jeunes gens, le 1er mai, allaient en grande pompe chercher des branches d'arbre et les suspendaient en guirlandes aux portes des maisons, et que les jeunes filles faisaient des rondes autour d'un grand «mai» planté en l'honneur de Flore...

D'autres coutumes — moins innocentes — se rattachent à ce mois de mai. C'est ainsi qu'à Yverdon, les femmes de la ville se réunissaient autrefois, dans le cours de ce mois, pour se saisir des maris qui s'étaient permis de battre leurs épouses et les plonger dans la fontaine la plus proche, ou tout au moins les arroser abondamment... pour la plus grande joie de l'assistance.

Cette curiéuse coutume durait encore au XVIe siècle, ainsi qu'en fait foi le document suivant:

« ...Mes Très honorables et Excellents Seigneurs ont été avertis comment les femmes, sans avoir égard à leur état, et sans considération du devoir et obéissance auxquels chacune en son endroit est tenue par la parole de Dieu à son mari, s'assemblent au mois de mai en grand tumulte, en désordre à elles très malséant, pour baigner et mouiller les hommes qui au dit mois de mai ont battu leurs femmes, s'attribuant acte de magistrats, chose intolérable. A cet effet, Mes Honorés Seigneurs ont défendu et inhibé à toutes les femmes du présent bailliage de ne plus entreprendre de baigner ni mouiller ainsi les dits hommes, etc. à peine de 5 florins d'amende, sans aucune grâce.

Donné au château d'Yverdon, le 18. fevrier 1571.»

Notre peuple s'il a laissé se perdre certaines coutumes d'autrefois, n'entend point briser les liens qui les rattachent à ceux qui on vécu avant lui sur la douce terre vaudoise. A. Roulier.

(La Revue, Lausanne, 8 mai 1923.)